

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CANTON  
DE HARNES

COMMUNE  
DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER Valérie, suite à la convocation en date du 17 avril 2026.

SEANCE DU  
29/04/2026

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COQUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, DE FREITAS Léandre, HAINE-LEROY Nicole, DELCROIX Didier, BEKKOUCHE Fatna, BASTIEN Monique, WASZYCK Pascale, SEVIN Christian,

ETAIT EXCUSEE :

GORAJSKI Nathalie donne pouvoir à COTELLE Mehdi

Objet :

**Vote du BP 2026**

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Quorum : 7

Madame Valérie Cuvillier, Présidente du CCAS, a présenté le rapport du budget primitif pour le budget 2026 du CCAS de Rouvroy. Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57 et après avoir débattu des orientations budgétaires pour 2026 lors du conseil d'administration du 5 mars 2026, le budget primitif du CCAS s'équilibre comme suit :

**Pour la section de fonctionnement :**

Dépenses : 909 115,00 €

Code	Libellé	BP 2026
011	Charges à caractère général	137 135,00€
012	Charges de personnel et frais assimilés	668 865,00€
65	Autres charges de gestion courante	75 100,00€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 600,00€
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 415,00€
	<b>Totaux</b>	<b>909 115,00€</b>

Recettes: 909 115,00€

Code	Libellé	BP 2026
013	Atténuations de charges	0,00€
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	400,37€
74	Dotations et participations	844 630,00€
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00€
002	Excédent de fonctionnement reporté	39 416,63€
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	1668,00€
	<b>Totaux</b>	<b>909 115,00€</b>

**Pour la section d'investissement :**

Dépenses : 30 792,48€

Code	Libellé	BP 2026
21	Immobilisations corporelles	29 124,48€
040	Subvention d'investissement reçue	1668,00€
	<b>Totaux</b>	<b>30 792,48€</b>

Recettes : 30 792,48€

Code	Libellé	BP 2026
10	Dotations, fonds divers et reverses	5 972,23€
001	Excédent d'investissement reporté	13 220,25€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 600,00€
	<b>Totaux</b>	<b>30 792.48 €</b>

Le conseil d'administration,  
Après avoir délibéré à l'unanimité,

**ADOpte** le budget primitif du budget du CCAS pour l'exercice 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus.

**Autorise** Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé.

Présents : 12  
Procuration : 1  
Exprimés : 13  
Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 29/04/2026

Madame La Présidente du CCAS,

  
Valérie CUVILLIER

Accusé de réception en préfecture  
062-266207240-20260429-D20260429\_06-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026